

COMITÉ SYNDICAL

Date convocation :
3 mars 2025

Date de la séance :
11 mars 2025

**Les membres en exercice
sont : 36**
Quorum : 19
Membres présents : 22
Membres représentés : 4
(Pouvoirs)
Total votants : 26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 mars 2025 à 19h00

L'an deux mil Vingt-cinq, le 11 mars, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Études des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée se sont réunis au SIAM 13 avenue de la Courtilière 77400 Saint-Thibault-des-Vignes.

ÉTAT DE PRÉSENCE

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU VAL
BRIARD**

Présents : -

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE
MARNE ET GONDOIRE**

Présents

Mme CHEVALLIER Sylvia, M. COLAISSEAU Olivier, Mme CROISIER Rébecca (suppléante de M. COMPARET Philippe), M. DA SILVA Manuel, M. DIREZ Laurent (suppléant de Mme. BOUARABA Saïda), M. DJIGO Alioune, Mme DUPRE Isabelle, M. ELOUNDOU Zavier, M. KOLOPP Alain, Mme LEFORT Martine, M. MACLE Claude (suppléant de M. SALVAGGIO Tony), Mme PETITOT Michèle, M. POTTIER Jacques, M. PUCCINELLI Ludovic (suppléant de Mme TORTRAT Nathalie), Mme SMAGIEL Evelyne (suppléante de M. JAHIER Patrick)

**VAL D'EUROPE
AGGLOMÉRATION**

Présents :

M. ARNAUD Serge, M. CHEVALIER Daniel, M. GARROUSTE Michel, M. MARSAUD Cyril, M. PITARI Francesco, M. POUPART Antoine, Mme RESTA Simonetta

EXCUSÉS

M. AUVRELE Patrick, Mme BONNOT Valérie, Mme BOUARABA Saïda, Mme CAPDEVILA Aurore, M. CHARPENTIER David, M. CHEVALIER Luc, M. COMPARET Philippe, M. FOURNIER Dominique, M. GAILLARD Julien, Mme GBIORCZYK Anne, Mme GENDRE Geneviève, M. JAHIER Patrick, M. JOUDRAIN Patrick, M. MASSON Alain, Mme PERIGALT Isabelle, M. SALVAGGIO Tony, M. SIMON Laurent, M. TAUPIN-GARDIN Patrick, Mme TORTRAT Nathalie

Pouvoirs :

- Pouvoir de Mme Isabelle PERIGALT à M. Daniel CHEVALIER
- Pouvoir de M. Julien GAILLARD à M. Cyril MARSAUD
- Pouvoir de Mme Anne GBIORCZYK à M. Serge ARNAUD
- Pouvoir de Mme Geneviève GENDRE à M. Olivier COLAISSEAU

DELIBERATION N° 10/2025

OBJET : APPROBATION DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDES DES MOBILITES URBAINES (SIEMU) MARNE-LA-VALLEE POUR 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 107 de la loi nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) modifiant les articles L 2312-1, L3312-1, L 5211-36 du CGCT relatifs au DOB en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat,

Vu l'article L.5217-10-4 du CGCT modifiant le délai dans lequel doit se tenir le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) avant le vote du budget primitif,

Vu le Décret n° 2024-1276 du 31 décembre 2024 authentifiant les chiffres des populations au 1er janvier 2025,

Entendu le Rapport d'Orientation Budgétaire de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés

PREND ACTE du Débat d'Orientation Budgétaire 2025 appuyé sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2025 joint en annexe,

Le président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise :

- Au représentant de l'Etat en Préfecture de Melun
- Au comptable de la collectivité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

La présente délibération, publiée et transmise au représentant de l'État est immédiatement exécutoire.

Fait et délibéré au Syndicat de Transport, les jours, mois et an que dessus.

Transmis en préfecture le

Pour ampliation

Le Président

Olivier COLAISSEAU



REÇU EN PREFECTURE

le 26/03/2025

Application agréée E-legalite.com